

SORBONNE UNIVERSITE

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e d'animation et d'ingénierie en formation tout au long de la vie, ouvert au titre de l'affectataire SORBONNE UNIVERSITE, session 2023**

**La présidente de Sorbonne Université,**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e d'animation et d'ingénierie en formation tout au long de la vie, ouvert au titre de l'affectataire SORBONNE UNIVERSITE, au titre de l'année 2023 :

Monsieur BONHOMME Christian, professeur des universités de classe exceptionnelle, président, Sorbonne Université, Paris.

Madame BILLI RIZZA Elena, ingénieure de recherche hors classe, vice-présidente, Sorbonne Université, Paris.

Monsieur GAUTHERON Laurent, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université de Bourgogne, Dijon.

Madame KACZKOWSKI Marion, ingénieure d'études hors classe, experte, Université de technologie de Compiègne, Compiègne.

Madame GRAMOND Delphine, maitresse de conférences hors classe, Sorbonne Université, Paris.

Monsieur BEN AMAR Faiz, professeur des universités de 1ère classe, suppléant, Sorbonne Université, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 12 septembre 2023

